

Répertoire spécifique

Habilitation électrique BE - Chargé d'opération spécifique - Domaine basse tension

Inactive

N° de fiche

RS1635

Code(s) NSF :

- 326 : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2021

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
Ministère du Travail	11000007200014	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION**Objectifs et contexte de la certification :**

Manoeuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique..., mettre hors tension ou sous tension un équipement, une installation.

Travailleurs : informaticiens, gardien, personnel de production...réalisant uniquement ce type de manoeuvre.

Capacité pour le salarié à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique les tâches qui lui sont confiées.

Compétences attestées :

Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre) ;
Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ;
Avoir un comportement adapté à la situation ;
Rendre compte de l'opération réalisée auprès de l'employeur ;
Baliser et surveiller la zone des opérations (BE Essai)
Identifier, vérifier et mettre en oeuvre les équipements de protection individuelle.
Réaliser une manoeuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (BE manoeuvre)
Réaliser un essai et un mesurage seul ou à plusieurs et une consignation pour son propre compte (BE essai)
Réaliser un mesurage ou vérification (examen visuel, essai, mesurage) (BE mesurage/vérification).

Connaissances acquises et savoir-faire nécessaire pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations spécifiques (essai, mesurage, vérification, manoeuvre).

Modalités d'évaluation :

La partie pratique doit être réalisée de préférence dans l'environnement habituel de l'apprenant ou, à défaut, dans un environnement de travail simulé aussi proche que possible du réel. La durée de la formation pratique doit représenter au minimum 25 % de la durée totale de la formation.

Les formateurs, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise doivent posséder :

Une connaissance de base en prévention

Une compétence technique

Une bonne pédagogie adaptée à un public d'adultes

Un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée ou disposition équivalente pour les travailleurs indépendants ou employeurs

VALIDATION DE LA CERTIFICATION OU DE L'HABILITATION

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences :

BE (Essai, mesurage, vérification, manoeuvre)

Le cas échéant, durée de validité en années :

Si durée limitée, modalités de renouvellement :

Possibilité de validation partielle :

Non

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Références juridiques des réglementations d'activité :

{"" Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage (articles R.4544-9 à R.4224-11 du code du travail)"""" NF C18-510 opérations sur les ouvrages et installations électriques. Préven

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Aucun

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2021
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Edition INRS ED 6127

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/17717>)